

La voix de l'Opposition de gauche

TSCG. Exercice pratique de l'été.

8 août 2012

PS.

Quand les sociaux-libéraux prétendent défendre un principe, alors qu'ils n'en ont pas en dehors de ceux avec lesquels se confondent leur idéologie et leur carrière, ou comment démontrer qu'une position présentée sous un angle leur sert à faire oublier l'essentiel.

Aveu. Contrevérité ou mensonge grossier.

Leur méthode pour brouiller les pistes consistent à mêler vérité et contrevérité, le tour de passe-passe consiste à se servir de la vérité pour justifier la contrevérité qui n'apparaîtra pas telle qu'elle est en réalité.

- *«Je suis, dit-elle, contre les dogmes économiques. Je suis une keynésienne qui pense qu'à certains moments il faut des déficits et qu'à d'autres moments, il faut les réduire.»* Marie-Noëlle Lienemann votera «contre» le traité européen parce que si François Hollande *«a bien complété le traité par un volet sur la croissance, il ne l'a pas modifié comme il s'y était engagé durant la campagne»*.

Lienemann affirme que *«20 à 25 députés et 3 à 5 sénateurs ne voteront pas le traité»*. (lefigaro.fr 06.08)

Etre "*keynésienne*", cela signifie par le biais de l'Etat relancer la machine économique capitaliste qui est grippée et risque de s'effondrer, sauver le capitalisme à tous prix. Quel est le rapport avec le socialisme ? Absolument aucun.

Poursuivons, il est normal ensuite d'estimer légitime de vouloir "*réduire*" les déficits ou la dette de l'Etat qui est en fait celle des capitalistes, donc de servir leurs intérêts. Quel est le rapport avec le socialisme ? Absolument aucun.

Chacun sait désormais que le "*volet sur la croissance*" de Hollande est une mystification, un grossier mensonge qui devait servir uniquement à satisfaire la bonne conscience des "*keynésiens*" du PS et d'ailleurs. Quel est le rapport avec le socialisme ? Absolument aucun.

Front de gauche.

«C'est un cadénassage, une camisole de force pour les politiques budgétaires, économiques et donc sociales» affirme le député européen (Front de gauche) Patrick Le Hyaric. (lefigaro.fr 06.08)

Le "*cadénassage*", la "*camisole de force*", ils savent de quoi ils parlent, pour les militants révolutionnaires ce sont les partis qui se réclament du socialisme tout en étant incapables de se situer sur un autre terrain qu'institutionnel, qui se prosternent devant un traité, une loi ou un article de la Constitution.

Vous savez pourquoi ils s'opposent au TSCG ? Parce qu'une fois adopté, en tant que parti institutionnel ils ne serviront plus à rien, à moins que rien devrait-on dire et cela risque de se voir, de se savoir... Rendez-vous compte, tous autant qu'ils sont, il leur faudra troquer le terrain policé de la lutte des classes telle qu'ils la mènent au sein des institutions pour descendre dans l'arène rustique ou archaïque de la lutte de classe du prolétariat qui leur est en grande partie étrangère. On comprend leur malaise. D'autant plus qu'ils vont devoir se démasquer un peu plus ou montrer au grand jour de quoi ils sont capables, c'est-à-dire pas grand chose, on les attend au tournant. Faire le mariolle ou gesticuler à une tribune, c'est une chose, se coltiner la classe au quotidien, c'est ingrat, quel fardeau !

Depuis quand, un traité, une loi ou un article de la Constitution réduirait au silence ou ferait disparaître le combat du mouvement ouvrier pour son émancipation ? Depuis que des fonctionnaires de la lutte de classe l'ont décrété.

A une autre époque, dans des conditions autrement plus difficiles les dirigeants ouvriers continuaient le combat sans craindre de prendre de violents coups de la part du pouvoir en place, ils étaient d'une autre trempe ou volonté que nos lavettes. Bismarck eut beau promulguer une loi anti-socialiste, il ne put empêcher le renforcement de la sociale-démocratie allemande.

F. Engels. Newcastle Daily Chronicle, 3 mars 1890. Extrait.

- *"En 1878, les socialistes allemands furent soumis à une loi d'exception sévère, en vertu de laquelle leurs journaux furent supprimés, leurs réunions interdites ou dissoutes et leurs organisations disloquées. Toute tentative de reconstitution fut sévèrement punie, parce que considérée comme « organisation secrète », et plus de mille ans de prison ont été distribués par les tribunaux à des membres du parti.*

Néanmoins les socialistes allemands réussirent l'exploit d'imprimer chaque semaine à l'étranger quelque 10 000 exemplaires de leur journal, Der Sozialdemokrat, puis de le passer en contrebande dans le pays pour y assurer sa diffusion. Des milliers de tracts furent distribués dans les mêmes conditions. Ils parvinrent à entrer au Reichstag (avec neuf membres), ainsi que dans un grand nombre d'organismes représentatifs à l'échelon communal et, entre autres aussi, dans la municipalité berlinoise elle-même. Ce renforcement croissant du parti est également devenu manifeste aux yeux de ses adversaires les plus acharnés."

Pour rester sur le même sujet, le Front de gauche et d'autres réclament un référendum sur le TSCG, le POI leur a répondu qu'il n'en voyait pas l'utilité, entre nous, celui de 2005 non plus, alors que dire d'une pétition qui finira comme toutes les autres dans une poubelle, à quoi ont servi les précédentes, sur l'Irak, l'Afghanistan, la Sécu, les retraites, etc. : à strictement rien ! Cela occupe les militants et les détourne de l'essentiel, qui lui en est toujours au même point, le parti révolutionnaire qui nous fait cruellement défaut.

Deux conceptions de la lutte de classe incompatibles, qui sont animées par des intentions et des objectifs opposés.

Une question sociale ou politique donne lieu à une bataille conçue hors de son contexte comme une simple abstraction, par exemple on va combattre pour le rejet du TCE en 2005, pour le rejet du TSCG en 2012, un point c'est tout. Une fois la bataille terminée, que le traité ait été ou non adopté, elle appartient déjà au passé, on passe à autre chose et ainsi de suite sans qu'il soit possible de capitaliser le moindre enseignement de ces batailles, et pour cause la perspective dans laquelle elles se situaient n'allait pas au-delà, alors qu'en les reliant au fonctionnement des institutions ou à la Constitution il était possible de les situer comme un moment du combat pour renverser l'ordre

établi, notre véritable objectif et non le rejet d'un texte auquel nous ne pourrions subordonner notre combat, la tactique devant demeurer subordonnée à la stratégie.

N'ayant pas les moyens d'influer sur le cours des choses sinon à un niveau médiocre, encore moins de l'inverser, notre intervention dans la lutte des classes doit avoir pour objectif la construction du parti sans lequel cette situation persistera indéfiniment, qui pour se faire passe en priorité par l'organisation de l'avant-garde du prolétariat en lui proposant de mener un combat sur une question précise dans une perspective politique plus large, qui se situe au-delà du régime et des institutions.

On nous rétorquera qu'il est impossible de tirer les enseignements d'une bataille dans une telle perspective. Autrement dit, nous devrions être comptables du résultat d'une bataille puisqu'on la considère comme une fin en soi, ce en quoi nous nous refusons.

Comment pouvez-vous affirmer que les auteurs de ces batailles les ont conçues comme une fin en soi ? C'est très simple à comprendre, ils ont refusé de les relier à la Constitution et aux institutions alors que c'était précisément leur objet, de manière à ce qu'un plus grand nombre possible de travailleurs puissent y être associés sans se soucier de la qualité de leurs rapports avec ces travailleurs au cours de ces batailles ou de la nécessité d'élever leur niveau de conscience politique, leur seul objectif étant d'obtenir le retrait ou le rejet de ces traités, leur objectif devait être immédiat et ne pouvait pas pour cette raison se situer dans une perspective politique, par conséquent il leur serait impossible d'en tirer des enseignements dans cette perspective politique, les seules leçons qu'ils peuvent en tirer se réduisant à un constat ou un commentaire en guise d'analyse, si le traité est rejeté, on se congratule et on se noie en déclarations qui tournent à l'autosatisfaction, puis plus rien puisque leur objectif a été atteint, et s'il a été adopté, ils vont débattre indéfiniment pour savoir qu'est-ce qui à manquer pour qu'il soit rejeter et des années plus tard ils en sont toujours au même point, simple constat.

Les partisans de la conception de la lutte de classe qui vient d'être exposée ne s'adressent pas en priorité à l'avant-garde du prolétariat, ils nient son existence pour ainsi dire en agissant de la sorte, ils préfèrent s'en tenir à ce qui est censé être saisissable par l'ensemble des masses exploitées selon un dénominateur commun qui ne dépassera pas leurs préoccupations immédiates ou leur niveau de conscience du moment nivelé par le bas forcément, on appelle cela aussi s'adapter au mouvement spontané des masses, au lieu de partir des objectifs politiques que l'on s'est fixé et tenter d'y associer les éléments les plus conscients parmi les masses pour les aider à progresser et les organiser sur cette base pour ensuite essayer de les recruter au parti sur une base politique révolutionnaire et non trade-unioniste ou opportuniste.

Maintenant on peut tout nier, y compris que cette avant-garde du prolétariat existerait, il faut dire qu'elle n'est pas forcément là où on va la chercher ou l'on croit qu'elle se trouve. Si parmi les quelque 20 millions de travailleurs qui ont refusé de voter le 17 juin et ceux qui ont voté pour les candidats du PS ou ses satellites, il ne s'en trouvait que 1% en rupture avec le capitalisme et les institutions, cela ferait déjà des centaines de milliers de travailleurs prêts à être recrutés au parti, or aucun parti n'en est capable, ajoutons que ce constat s'appliquait déjà au cours des décennies antérieures, ce qui explique en grande partie la situation actuelle.

Vous constaterez que la mimique est parfaite à 7 ans d'intervalle, alors que dans les deux cas la question posée concernait directement la Constitution de la Ve République et la légitimité des institutions bonapartistes et antidémocratiques, personne ne pourra affirmer le contraire.

S'agissant du TSCG, nous nous prononçons évidemment pour son rejet, mais nous refusons de signer des pétitions en direction du Bonaparte de service, Hollande, ou des députés du PS à la botte

du régime en place et qui ne sauraient en aucun cas incarner les intérêts des travailleurs une fois qu'ils ont manifesté une fois de plus qu'ils comptaient gérer la société pour le compte des capitalistes, la dernière expérience en date, leur soutien au plan de la direction de PSA, le démontrant largement.

Nous rejetons le TSCG, considérant que ce combat pose la question de la légitimité de la minorité (25% des voix des électeurs) qui siège à l'Assemblée nationale, qui par le truchement d'une loi ou d'un code électoral antidémocratique a obtenu la majorité absolue en sièges, minorité poursuivant la politique d'austérité de Sarkozy et qui serait amenée à décider à notre place, ce que nous rejetons également ou dans laquelle il nous est impossible de nous reconnaître.

Ce combat, dans la mesure où il s'agit de modifier la Constitution de la Ve République, pose la question de l'illégitimité des institutions bonapartistes et antidémocratiques amenées à se prononcer sur ce traité, et dont l'existence pour seul but de légitimer le capitalisme, sa survie.

Par conséquent, le combat pour le rejet du TSCG ne peut s'inscrire que dans la perspective de l'abolition de la Constitution de la Ve République, ce qui inclut la totalité des institutions et des traités signés par les différents gouvernements depuis 1958 avec l'Union européenne ou toute autre institution du capital à l'échelle mondiale, auxquels seul un gouvernement issu des partis combattant pour le socialisme mettra un terme en s'appuyant sur la mobilisation révolutionnaire des masses exploitées engagées dans le combat pour renverser le régime en place et prendre le pouvoir.

Voilà dans quel contexte et dans quelle perspective politique révolutionnaire nous concevons le combat pour le rejet du TSCG (et du MES).

La polémique qui nous occupe ici recoupe la question de la nature sociale du PS et de la "*majorité*" qui siège à l'Assemblée nationale. Dès lors qu'on caractérise le PS comme un parti ouvrier, on estimera normal de s'adresser à ses élus, dans le cas contraire on s'en abstiendra n'en attendant absolument rien, inutile de vous préciser que nous soutenons que le PS est devenu depuis des lustres un parti étranger, ennemi de la classe ouvrière et qu'il n'a cessé de le démontrer au cours des dernières décennies qu'il soit ou non au pouvoir.

Aujourd'hui, le PS dispose de tous les pouvoirs dans le pays. A-t-il manifesté son intention d'avancer vers le socialisme ? Non, au contraire, Hollande s'affiche avec Merkel, s'entend à merveille avec Rajoy, Monti, Barroso et Obama, et quand il ne reçoit pas le monarque dictateur du Barheïn, c'est Fabius qui multiplie les témoignages d'amitié de la France avec le despote dégénéré du Qatar, etc. On pourrait ajouter le smic, PSA, etc., etc.

Bref, ce parti ne saurait incarner le socialisme ou les intérêts collectifs des exploités, il se situe dans le camp du capital auquel son existence ou sa survie est liée. Dès lors il doit être combattu comme tel. Toute faiblesse à son égard, tout compromis passé avec lui devra être analysé comme une trahison. Considérant le PS comme un parti du capital, le supplétif du parti de l'ordre, son pendant, les deux formant les deux faces d'une même pièce au service du régime en place, non seulement nous ne nous adresserons pas à lui, mais nous ne soutiendrons aucune mesure à caractère progressiste qu'il pourrait être amené à prendre, sachant qu'elles seraient comme l'arbre qui cache la forêt, autrement dit elles ne serviraient qu'à asseoir son pouvoir pour mieux poursuivre et amplifier sa politique antisociale et réactionnaire.

Nous nous inspirons de Marx et Engels qui s'étaient opposés à l'instauration de lois sociales favorables à la classe ouvrière par Bismarck pour contrer l'avancée de la sociale-démocratie allemande. Je vous invite à lire la lettre d'Engels à A. Bebel datée du 10 mai 1883, dans *La social-*

démocratie allemande, page 81, version Internet dans le site à la page *Défense du marxisme* ou par le lien suivant : [Au format pdf \(Acrobat reader\)](#)

EELV. Ils décrochent la palme de la mystification en déclarant que le TSCG serait "apolitique".

«Ce traité, c'est quoi au juste? C'est un texte qui faire disparaître la politique budgétaire de la France. En tant que fédéraliste, les transferts de souveraineté ne me posent pas de problèmes. Mais, dans ce cas précis, je constate que l'Europe n'a pas de politique économique à proposer. Ce traité est apolitique.» Jean-Vincent Placé, président du groupe Europe Ecologie-Les Verts (EELV) au Sénat, fait partie des écolos qui ne voteront pas le traité européen. (lefigaro.fr 06.08)

L'oligarchie financière, Draghi, Barroso, Merkel, Monti, Rajoy, Sarkozy, etc. auraient concocté ou ratifié un traité européen "apolitique", vaut mieux en rire qu'en pleurer, ils sont vraiment complètement dégénérés à EELV.

En 2005, peu ont été regardant sur le contenu politique du non des uns et des autres, l'opportunisme n'ayant plus de limite. Résultat : Sarkozy est élu président de la République deux ans plus tard sur un programme comprenant l'adoption du TCE rejeté en mai 2005 ! Ne demandez pas à quoi a bien pu servir la campagne qui avait précédé le référendum de mai 2005 : finalement à strictement rien !

En 1969, on avait assisté à la même mise en scène grotesque ou plutôt après coup. Certes, de Gaulle fut chassé du pouvoir pour être immédiatement remplacé par Pompidou, lors des élections législatives le parti de l'ordre allait rafler la mise en s'octroyant les trois quarts des sièges à l'Assemblée nationale. Les syndicats n'allaient pas être intégrés au Sénat, à partir de cette date-là le législateur allait faire en sorte qu'ils soient plus étroitement associés à la politique du patronat et du gouvernement, ce qui allait donner naissance aux lois Auroux de 1982, puis récemment (2004) sur la nécessité pour le gouvernement de consulter les syndicats chaque fois que des mesures sociales ou plutôt antisociales seraient à l'ordre du jour, histoire de les légitimer et de neutraliser par avance le mouvement ouvrier...

On pourrait ajouter que le Sénat ne pouvant pas faire l'affaire, c'est le Conseil économique et social qui fera office d'institution de collaboration de classes renforcée, les syndicats n'y voyant rien à redire, puisque Bergeron avait fait savoir (ce dont j'ignorais encore récemment) que FO aurait siégé au Sénat si le oui l'avait emporté en 1969, comme quoi, le non de FO ou des syndicats, car les autres l'auraient imité, n'avait aucune valeur de principe, c'était juste une posture d'appareil destinée à préserver les apparences ou défendre sa boutique.